

Sommaire

Daniel Weyssow – Prologue aux actes de la journée d'étude9

HISTOIRE

Daniel Weyssow – Le siège de la Sipo-SD à Bruxelles
dans le contexte des polices allemandes 19

Marie-Anne Weisers – Un chasseur de Juifs au tribunal.
Otto Siegburg, la justice belge et le crime contre l'humanité25

Robby van Eetvelde – La police allemande
dans la ville de l'Escaut. L'activité de la Gestapo à Anvers36

TÉMOIGNAGES

Extraits de témoignages présentés à la journée d'étude :

Marie Lipstadt (8 avril 1992)57

Suzy Falk (18 août 2006)60

Régine Krochmal (17 août 2011)63

Simon Gronowski (21 octobre 2011)65

Menasha (Marcel) Rozenbaum (21 octobre 2011)68

Daniel Weyssow – Une évocation par les témoignages
du siège de la Gestapo à Bruxelles* 72

André Dartevelle – Avenue Louise 347.
Dans les caves de la Gestapo96

Daniel Weyssow – Découverte de la cave n° 16
du 453 avenue Louise* 102

RECONNAISSANCE ET PRÉSERVATION DES INSCRIPTIONS MURALES. LES EXEMPLES DE BREENDONK, ROMAINVILLE, CRACOVIE, COLOGNE, ET FRESNES

Olivier van der Wilt – Les détenus de la Sipo-SD en Belgique : des caves de l’avenue Louise aux cellules de Breendonk*	121
Thomas Fontaine – Les graffiti de la casemate n° 17 du fort de Romainville. Résultats d’une recherche	134
Grzegorz Jezowski – Le Musée historique de la ville de Cracovie : la rue Pomorska, la pharmacie de l’aigle et la fabrique d’émail d’Oskar Schindler (rue Pomorska – la mémoire retrouvée)	157
Karola Fings – D’une cave d’archives vers un lieu de mémoire d’importance européenne. Les inscriptions murales de la EL-DE Haus et le lieu de mémoire « Prison de la Gestapo »*	168
Carine Trévisan – Henri Calet, <i>Les Murs de Fresnes</i> , 1945. Un art de l’écoute	181

LE 453 AVENUE LOUISE À LA LIBÉRATION

Albert Bouckaert – Après <i>leur</i> départ. Dans le repaire de la <i>Gestapo</i> (fac-similé des pages 6 et 7 du <i>Soir illustré</i> du 27 septembre 1944, n° 641)*	202
Daniel Weyssow – Épilogue	207
Présentation des contributeurs	211
Remerciements	214

(*) Des photographies additionnelles à celles présentées dans les contributions marquées d’un astérisque peuvent être consultées sur le site internet de Mémoire d’Auschwitz ASBL à l’adresse : www.auschwitz.be